



Modification d'un contrat de travail

Par **tamia842**, le **13/05/2010 à 21:41**

Bonjour, rnnetant en congé maternité j'ai bénéficiais d'un congé parentale pendant 6 mois avec complément salariale de la caf sachant que je travaillais à 80%. mon employeur m'a fait donc signé un avenant sur 28 heures. rnor quand j'ai voulu reprendre mon activité à temps plein après ces 6 mois mon employeur a refusé pretextant une baisse d'activité alors que fait actuellement des recrutements. deplus en regardant dans avenant il n'a pas mentionnée que c'était pour une durée de 6 mois. rnet quand j'ai voulu faire le courrier par rapport à mon congé parentale elle m'a dit de ne pas le mentionner. rnj'ai été piégé par mon employeur que faire? rndois je refaire la demande en envoyant le courrier avec a/R? rnquel recours juridique puis je tenter car mon employeur à profiter de ma naiveté et de ma confiance envers elle pour me manipuler? rnpuis je l'attaquer sur ce fait la?